

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES "ESSOR DU RHIN"
A FESSENHEIM
SEANCE DU 31 MAI 2010**

Lundi 31 mai 2010 à 19 heures, le Conseil communautaire s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de M. André ONIMUS, Président.

M. le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et accueille M. Jean-Philippe BAINIER, Directeur du CNPE de Fessenheim qui s'est proposé de venir présenter aux maires des communes membres de la CCER la nouvelle politique de logement d'EDF et, à l'aide d'une présentation projetée jointe en **annexes**, un point sur la 3^{ème} visite décennale.

M. Le président accueille ensuite à 19 heures 30 M. Jacky FREYSS, sous-directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Mulhouse venu présenter les nouvelles dispositions en matière de redéploiement des permanences de la caisse dans le secteur de la Hardt. L'accueil itinérant à Munchhouse sera assuré jusqu'à fin de cette année et l'accueil fixe à Fessenheim fonctionnera deux mardis par mois à l'ancien dispensaire (en face de la pharmacie) de 9 heures à 12 heures. M. Jacky FREYSS précise que les permanences sont maintenues à titre expérimental. M. le Président demande que la CPAM adresse un courrier d'explication à toutes les mairies afin que ces dernières puissent communiquer ces informations aux habitants.

M. le Président poursuit la séance en abordant ensuite l'ordre du jour.

| |
|----------------------|
| Ordre du jour |
|----------------------|

1. Approbation procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire du 26 avril 2010.
2. Pépinière d'entreprises
 - 2.1 Avenants aux marchés de travaux
 - 2.2 Choix des prestataires lots équipements
3. Zones d'activité économique
 - 3.1 Fixation du prix de l'are viabilisé
 - 3.2 Convention GRDF – Troisième tranche zone d'activité de la Hardt
4. Gestion des déchets: fonctionnement de la déchèterie à Munchhouse
5. Pistes cyclables: schéma de développement
6. Attribution de subventions
7. Aide aux formations
8. Contractualisation avec le département du Haut-Rhin 2010-2014
9. Budget général: opération d'ordre
10. Budget annexe: virement de crédit – acquisition de conteneurs
11. Maîtrise d'ouvrage
 - 11.1 Blodelsheim: espace culturel et sportif – avenant au contrat d'assurance dommages ouvrage
 - 11.2 Rumersheim: rénovation de la salle polyvalente
 - 11.3 Rustenhart: aménagement de la rue de la chapelle
12. Communication
13. Divers

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire du 26 avril 2010.

Le procès-verbal de la séance du 26 avril 2010 est approuvé sans observation.

2. Pépinière d'entreprises

2.1 Avenants aux marchés de travaux

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

Dans le cadre de la construction de la pépinière d'entreprises, la communauté de communes, en accord avec le maître d'œuvre, propose de modifier et d'adapter certaines prestations des marchés attribués.

Ceci nécessite l'établissement d'avenants pour 4 lots comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

| Lot | Désignation | Titulaire | Montant du marché HT | Avenant N°1 ou N° 2 | % | Nouveau montant du marché en € HT | Commentaires |
|-----|--|-------------|----------------------|---------------------|---------|-----------------------------------|---|
| 10 | Menuiserie intérieure bois | KLEINHENN Y | 30 000 € | 6 804 € | 21,44 % | 36 804 € | Cafétéria, office et local reproduction |
| 11 | Sols collés | SCHNECK | 28942,48 € | 1 364,17 € | 4,71 % | 33 585,54 € | Nez de marche alu |
| 15 | Sanitaires- Chauffage- Pompe à chaleur | VONTHRON | 380 000 € | 6 590 € | 1,73 % | 390 310.20 € | Fontaine à eau + bouche d'arrosage |
| 20 | Clôture-portail | WUNSHEL | 18 606 € | 11 844 € | 63,66 % | 31 429 € | Complément clôture |

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser l'établissement des avenants correspondants. La commission d'appel d'offres, réunie expressément ce jour même pour les lots 10 et 20, a donné un avis favorable. Les crédits nécessaires sont pris à l'article 23137.

Suite à l'exposé de M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Autorise

Le Président ou son représentant à signer les avenants et toutes les pièces y relatives.

Observations : le second test d'étanchéité du bâtiment s'est déroulé aujourd'hui. On constate des améliorations dans l'étanchéité à l'air du bâtiment, mais la partie accueil et les ateliers restent des zones où sont détectées d'importantes fuites.

A priori, la mise en service du raccordement de la pépinière d'entreprises au réseau d'électricité de l'UEM de Neuf Brisach ne sera effectif que semaine 24, soit une semaine après l'inauguration ! Le Président et le Vice-président de la Communauté de communes se disent consternés par le manque de réactivité de l'UEM.

Les opérations de pré-réception des travaux sont en cours. A partir du 7 juin, les entreprises retenues pour équiper le bâtiment pourront toutes intervenir. Plus de 230 invitations ont été envoyées pour l'inauguration. Face aux effractions et vols successifs ces dernières semaines, la Communauté de communes a fait appel à une société de surveillance.

2.2 Choix des prestataires lots équipements

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

En vue de procéder à l'équipement de la pépinière d'entreprises, une consultation avait été lancée le 5 février 2010. Certains lots restaient encore à attribuer.

Après vérification et analyse des offres de prix puis négociation avec les entreprises mieux-disantes, les prestataires retenus sont les suivants :

| Lot | Libellé | Entreprise attributaire | Montant en € HT | Montant en € TTC |
|-----|-------------------------|-------------------------|-----------------|------------------|
| 3 | Matériel informatique | OCI Informatique | 3 086,52 € | 3 691,47 € |
| 4 | Imprimante-photocopieur | RICOH | 4 949,84 € | 5 920,01 € |
| 7 | Signalétique | INOTECHNA | 14 238,91 € | 17 029,74 € |

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2010 à l'article 23 137.

Depuis février, les différents échanges avec notamment les futurs utilisateurs du site ont mis en évidence des besoins qui ne sont pas apparus a priori (gestion des accès par badges, mats avec drapeaux, électroménagers...). Pour ces équipements complémentaires, les prestataires retenus sont les suivants :

| Libellé | Entreprise attributaire | Montant en € HT | Montant en € TTC |
|------------------------------|--------------------------------|------------------------|-------------------------|
| Gestion des accès par badges | SOCOMENAL-BATITEC | 15 351 € | 18 359,80 € |
| Mats & drapeaux | BREZAC Artifices | 2 197,65 € | 2 628,39 € |
| Extincteurs | RITTER Incendie | 2 538 € | 3035,45 € |
| Electroménagers pour office | COMPTOIR HOTELIER CHR Alsace | 3 913,90 € | 4 681,02 € |

Suite à l'exposé de M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir et toutes les pièces y relatives.

3. Zones d'activité économique

3.1 Fixation du prix de l'are viabilisé

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

En 2009, la Communauté de communes achevait les travaux de viabilisation de la seconde tranche de la Zone Industrielle Koechlin à Fessenheim et décidait d'entreprendre des travaux de finition et d'extension de la Zone d'Activités de la Hardt à Blodelsheim (3^{ème} et dernière tranche).

Il est rappelé que la Communauté de communes ne bénéficie plus du FCTVA sur cette opération et que les subventions départementales sont revues à la baisse dans le cadre de la nouvelle contractualisation sur la période 2010-2013.

Aussi la communauté de communes souhaite réévaluer le prix du terrain viabilisé dans les deux zones d'activités économiques intercommunales à Blodelsheim et à Fessenheim.

Sur la base du coût total des opérations et après déduction des subventions ou aides financières, il est proposé de fixer le prix de l'are viabilisé à 1 500 € à compter du 1er juillet 2010.

Suite à l'exposé de M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Décide

De fixer le prix de l'are viabilisé à 1 500 € à compter du 1^{er} juillet 2010.

Observations : les marchés de travaux d'extension de la 3^{ème} tranche de la Zone d'Activités de la Hardt seront notifiés demain aux entreprises attributaires (2 lots). Les travaux vont démarrer d'ici fin juin.

3.2 Convention GRDF – Troisième tranche zone d'activité de la Hardt

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

Dans le cadre de l'aménagement de la troisième tranche de la Zone Artisanale de la Hardt, la mise en place du réseau d'alimentation en gaz naturel est prévu et nécessite la signature d'une convention avec le distributeur Grdf.

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles seront financés les ouvrages nécessaires ainsi que les modalités de remboursement par le distributeur des frais engagés par l'aménageur.

Suite à l'exposé de M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer le document y relatif.

4. Gestion des déchets: fonctionnement de la déchèterie à Munchhouse

Rapporteur : Frédéric GOETZ, Vice-président.

La communauté de communes propose de revoir le fonctionnement de la déchèterie à Munchhouse. A l'aide d'une présentation projetée, jointe en **annexe**, M. Frédéric GOETZ dresse un tableau de la situation actuelle et donne les lignes directrices du nouveau mode de gestion du site, à savoir :

- Suppression de la coexistence de deux périmètres de dépôt de déchets en déchèterie.
- Transfert de la collecte des déchets verts du second périmètre vers le premier.
- Evacuation du tas de bois stocké dans le second périmètre.
- Fermeture de l'accès au second périmètre.
- La collecte des déchets déposés en déchèterie limitée au premier périmètre.

Suite à l'exposé de M. Frédéric GOETZ, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Valide

Le nouveau fonctionnement de la déchèterie à Munchhouse tel que défini dans l'annexe ci-jointe

Et autorise

Le président ou son représentant à signer la nouvelle convention de gestion à intervenir.

Observations : les vols et effractions se poursuivent en déchèteries. Les auteurs des faits n'hésitent plus à pénétrer en déchèterie même en plein jour.

Les services de gendarmerie nationale sont constamment avisés des faits et la Communauté de communes dépose systématiquement plainte.

5. Pistes cyclables: schéma de développement

Rapporteur : Etienne SIGRIST, Vice-président.

Ce point est reporté à un conseil communautaire ultérieur.

Une réunion de travail regroupant la Communauté de communes et le Conseil Général a eu lieu le vendredi 28 mai.

M. Michel HABIG, Conseiller général est venu seul. Le service de la DRT (Direction des Routes et des Transports) du Département du Haut-Rhin était absent. Aucune excuse n'a été fournie quant à cette absence et aucun document de travail n'a été produit pour la réunion.

Le schéma de développement des pistes et itinéraires cyclables qui se dessine dans le secteur de la Hardt pourrait reprendre le tracé de chemins vicinaux entre les communes.

Les tracés définitifs devront être validés par les maires ainsi que les associations foncières des différentes communes concernées dès réception du document cartographique réalisé par le Conseil Général.

Le conseil en prend acte.

6. Attribution de subventions

Rapporteur : Etienne SIGRIST, Vice-président.

L'association HELI Secours 68 de Mulhouse sollicite la Communauté de communes pour une aide financière. Cette association œuvre au quotidien aux secours des personnes en mettant à disposition des équipements et équipages performants. Il est proposé de soutenir financièrement cette association afin qu'elle puisse poursuivre son action.

Depuis 2007, la Communauté de commune est partenaire de la PFIL (Plateforme d'Initiative Locale) Colmar Centre Alsace Initiative. L'action menée par l'organisme en faveur de la création et reprise d'entreprise permet de créer ou de maintenir des emplois en Centre-Alsace.

A ce titre, la Communauté de communes verse une cotisation annuelle de 100 € qui lui donne la qualité de membre et participe financièrement au prêt d'honneur octroyé aux créateurs et repreneurs d'entreprises qui s'élève à 0,15 € par an et par habitant.

Suite au Recensement Général de la Population (RGP) de 2009, la population de la Communauté de communes est passée à 9 703 habitants modifiant la base de calcul de la participation intercommunale. Il est proposé de poursuivre le soutien accordé à cette association sur la base du dernier RGP.

Suite à l'exposé de M. Etienne SIGRIST, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Décide

De verser une subvention de 500 € à l'association HELI Secours 68 de Mulhouse

De verser une subvention de 1 455,55 € à Colmar Centre Alsace Initiative de Colmar

Les crédits sont à prendre à l'article 6574 de Budget Primitif 2010.

7. Aide aux formations

Rapporteur : André ONIMUS, Président en l'absence de Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

En 2006 et 2008, la Communauté de communes a réalisé en partenariat avec le Marck Bean Formation de Balgau une opération d'aide à la formation en langue destinée aux jeunes du territoire de 6 à 18 ans.

La durée du stage est d'une semaine au choix durant les vacances scolaires d'été.

Les tarifs sont de 120 € par enfant scolarisé en primaire pour 10 heures et 210 € par enfant scolarisé au collège et au lycée pour 15 heures.

Il est proposé que la Communauté de communes renouvelle la prise en charge d'un tiers du coût de la formation et contribue à faire distribuer les supports imprimés par la société MBF dans toutes les boîtes aux lettres de la Communauté de communes. Les cours de langues se tiendront dans les locaux de la Ruche, 1 Rue de l'Europe à Fessenheim.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Décide

De verser une aide correspondant à un tiers du coût à chaque enfant participant aux stages de langues organisés comme indiqué ci-dessus.

8. Contractualisation avec le département du Haut-Rhin 2010-2014

Rapporteur : André ONIMUS, Président.

Pour mémoire, le Département du Haut-Rhin a engagé une nouvelle politique de contractualisation avec les communes et intercommunalités à l'échelle du territoire de vie (périmètre du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon).

Dans ce cadre, la Communauté de communes a réalisé des fiches actions pour l'ensemble des futurs projets intercommunaux (construction d'une piscine intercommunale, extension d'une zone d'activités, travaux d'aménagements des îles du Rhin, travaux d'extension en déchèteries...).

Chacun de ces projets a fait l'objet d'une présentation lors de réunions de travail avec le Département du Haut-Rhin en présence des autres intercommunalités et communes concernées du territoire de vie.

Un groupe de travail piloté par les quatre Conseillers généraux du territoire de vie a été chargé par le Département du Haut-Rhin de définir les priorités directrices pour le territoire de vie.

Une nouvelle rencontre de tous les acteurs du Territoire de vie aura lieu le 1^{er} juin. Lors de cette rencontre seront présentés les enjeux et les axes qui ont été définis ainsi que les projets du Territoire qui seront accompagnés, techniquement ou financièrement, par le Département du Haut-Rhin.

Il est proposé d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Autorise

Le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir pour la période 2010-2013.

9. Budget général : opération d'ordre (Décision Modificative N°1)

Rapporteur : M. Etienne SIGRIST, Vice-président.

Lors de l'élaboration du Budget Primitif 2010, un déséquilibre a été constaté au niveau des opérations d'ordre. Afin de régulariser cette situation, il est nécessaire de réaliser des virements de crédits par le jeu d'écriture suivant :

| Libellé | Commentaires | Dépenses | Recettes |
|-----------------------------|--|--------------------|--------------------|
| 611 - 011 | Prestation de service | - 31 991,84 | |
| 023 | Virement à la section d'investissement | + 31 991,84 | |
| TOTAL FONCTIONNEMENT | | 0 | 0 |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | | + 31 991,84 |
| 23137 - 041 | Opérations patrimoniales – régularisation avances forfaitaires | + 31 991,84 | |
| TOTAL INVESTISSEMENT | | + 31 991,84 | + 31 991,84 |

Suite à l'exposé de M. Etienne SIGRIST, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Autorise

Les virements de crédits tels qu'indiqués ci-dessus.

10. Budget annexe : virement de crédit – acquisition de conteneurs

Rapporteur : M. Etienne SIGRIST, Vice-président.

Lors de la séance plénière du 26 avril, le Conseil communautaire a décidé d'acquérir 7 nouveaux conteneurs.

L'entreprise Werner de Blodelsheim a réalisé l'aménagement de la plate-forme Harthlé à Fessenheim pour un montant de 6 458,40 € TTC. La prestation est à imputer à l'article 2138 « Autres constructions ».

Afin d'engager les dépenses supplémentaires non prévues au budget primitif, il est proposé au conseil communautaire d'adopter les virements de crédits suivants :

| Libellé | Commentaires | Dépenses | Recettes |
|---|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| 2313 – Constructions | Travaux non engagés | - 21 458,40 | |
| 2188 – Autres immobilisations corporelles | Acquisition de conteneurs, bornes PAV | + 15 000 | |
| 2138 – Autres constructions | Aménagement de la plate-forme Hathlé | + 6 458,40 | |
| TOTAL INVESTISSEMENT | | 0 | 0 |

Suite à l'exposé de M. Etienne SIGRIST, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Autorise

Les virements de crédits tels qu'indiqués ci-dessus.

11. Maîtrise d'ouvrage

11.1 Blodelsheim : espace culturel et sportif – avenant au contrat d'assurance dommages ouvrages

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

Dans le cadre de la construction de l'espace culturel et sportif réalisée en maîtrise d'ouvrage déléguée par la Communauté de communes, un contrat d'assurance « Dommages – ouvrage » a été signé avec la CIADE sur la base d'un montant estimatif de travaux.

Comme stipulé dans ce contrat, le montant de la cotisation doit être actualisé sur la base du coût définitif des travaux, soit 1.053.129,90 € TTC.

La réalisation d'un avenant d'un montant de 1.458,68 € TTC est nécessaire.

Les crédits inscrits à l'article 45817 du BP 2010 sont suffisants.

Suite à l'exposé de M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir avec la CIADE.

11.2 Rumersheim : rénovation de la salle polyvalente

Rapporteur : André ONIMUS, Président.

Par délibération du 27 avril 2010, le Conseil Municipal de Rumersheim-le-haut souhaite confier la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le projet de rénovation de la salle polyvalente à la Communauté de communes.

Le plan de financement pourrait comprendre des subventions de la Région Alsace et du Département du Haut-Rhin et la participation de la Commune pour le solde.

Les crédits nécessaires sont à prévoir à l'article **458161** (à créer) au budget primitif 2010 de la Communauté de communes.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Décide de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de rénovation de la salle polyvalente (le projet a fait l'objet d'un pré-chiffrage de l'ordre de 4.000.000 € HT),

Autorise la création de l'article 458161 « Rénovation salle polyvalente Rumersheim/Haut » au BP 2010,

Fixe le plan de financement comme indiqué ci-dessus,

Autorise le lancement de l'étude de faisabilité,

Autorise le lancement d'un avis d'appel public à la concurrence tant pour la maîtrise d'œuvre que pour les travaux sur la base d'un marché adapté,

Et

Autorise M. le Président ou son représentant à signer les documents y relatifs et notamment la convention de mandats n° 01/2010.

11.3 Rustenhart : aménagement de la rue de la chapelle

Rapporteur : Mario HEGY, délégué communautaire, en l'absence de Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

Par délibération du 29 avril 2010, le Conseil Municipal de Rustenhart souhaite confier la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le projet d'aménagement de la rue de la Chapelle à la Communauté de communes.

Le financement pourrait comprendre des subventions de l'Etat (DGE) et du Département du Haut-Rhin, le solde étant couvert par une participation communale.

Les crédits nécessaires sont à prévoir à l'article **458171** (à créer) au budget primitif 2010 de la Communauté de communes.

Suite à l'exposé de M. Mario HEGY, délégué communautaire, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Prend en charge la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'aménagement de la rue de la Chapelle pour un montant estimatif de 230 000 € TTC,

Autorise la création de l'article 458171 « Aménagement de la rue de la Chapelle - Rustenhart » au BP 2010,

Fixe le plan de financement comme indiqué ci-dessus,

Autorise le lancement d'un avis d'appel public à la concurrence tant pour la maîtrise d'œuvre que pour les travaux sur la base d'un marché adapté,

Et

Autorise M. le Président ou son représentant à signer les documents y relatifs et plus particulièrement la convention de mandats n° 02/2010.

12. Communication

Piscine : M. Etienne SIGRIST donne les grandes lignes de la base de réflexion pour la construction du nouvel équipement. La prochaine réunion du comité consultatif aura lieu le jeudi 17 juin à 17 heures. L'objectif est de disposer du coût estimatif de l'opération ainsi qu'une proposition d'aménagement des surfaces.

En parallèle, la communauté de communes va lancer l'étude hydrogéologique et les levés topographiques. Les crédits inscrits au budget primitif sont suffisants.

Structure Petite Enfance à Munchhouse : par courrier daté du 18 mai, l'association de gestion de la Petite Enfance informe la Communauté de communes que le sol dans la salle principale présente des imperfections. Les dégâts semblent provenir de l'effritement de la chape. M. Gérard Coulombel, architecte-expert, avait été missionné en 2000 avant la réception des travaux. La Communauté de communes va le recontacter et faire jouer la garantie décennale.

SUPER U : l'enseigne de supermarché présente à Fessenheim a déposé le 11 mars 2010 auprès du secrétariat de la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale un dossier de demande concernant le projet d'extension du magasin. L'arrêté préfectoral portant sur la composition de la Commission stipule que le Président de la Communauté de communes y siège. Ce dossier sera examiné le 24 juin en Commission CDAC.

UP Région : courrier de remerciement pour la participation financière accordée de 3 550 €.

Ile du Rhin : réception du compte-rendu du Conservatoire des Sites Alsaciens de la réunion du 5 février 2010.

13. Divers

CIADE : avenants au contrat :

- Assurance auto mission pour les élus et le personnel utilisant leur véhicule personnel à des fins professionnelles : coût annuel 650 € TTC.
- Assurance « indemnité contractuelle » pour les bénévoles occasionnels de la CCER : coût annuel : 166,66 € TTC.

Fête de l'Amitié Fessenheim : invitation le 6 juin 2010 à 10 heures 45.

Association des Maires : 19 juin 2010 à 9 heures à Andolsheim.

Rappel : CLIS le 14 juin 2010 à 14 heures à Colmar.

BA 132 : Réunion le 18 juin à 9 heures 30 à Colmar.

Tour de table :

Pierre ENGASSER : indique que l'assemblée générale de l'association de gestion de la Petite Enfance aura lieu le jeudi 24 juin 2010. 13 000 € seront reversés à la Communauté de communes (trop perçu subvention 2009).

Henri MASSON : informe que les PALM des cinémomètres seront livrés dans les communes et qu'il se tient à la disposition des mairies pour assurer une formation de prise en main du matériel.

François BERINGER : indique que les communes de Blodelsheim et de Fessenheim participeront aux groupes de travail pour la réalisation d'un guide méthodologique s'inscrivant dans le cadre des risques nucléaires.

Pierre RENTZ : informe que les travaux ont débuté aux Molènes à Bantzenheim.

Fabienne STICH : M. HUG, Président de la Communauté de communes du Pays de Brisach, est le nouveau président d'INFOBEST. Cette structure pourrait tenir une permanence à la Ruche pour renseigner les habitants et entreprises sur les questions transfrontalières.

Bernard BRUN : se dit surpris par la teneur des articles de presse sur la reconversion « réussie » de la BA 132. Ces derniers ne reflètent pas les échos qu'il entend de ses collègues élus participant aux réunions du comité de suivi du site.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président clôt la séance à 22 h 00.

Les membres présents:

Le Président

Le Vice-Président

Le Vice-Président

André ONIMUS

Etienne SIGRIST

Patrice WALTISPERGER

Le Vice-Président

Le Vice-Président

Le Vice-Président

Pierre ENGASSER

Henri MASSON

Frédéric GOETZ

Philippe HEID

François BERINGER

Bernard BRUN

Pierre RENTZ

Fabienne STICH

François WASSMER

Agnès MATTER BALP

Christophe BITARD

Cédric LEPAUL

Cyrille LHUILLIER

Eric MICHELAT

Jean GOETZ

Florent OTT

Mario HEGY

Membres excusés: Mme Agnès KIEFFER, M. Jean Marc LOEWERT

Procurations: Mme Agnès KIEFFER à M. Mario HEGY

Étaient invités par ailleurs: M. Michel HABIG, Conseiller Général du canton d'Ensisheim, excusé
Mme Christine VEILLARD, Trésorier de Blodelsheim, excusée

Personnel présent: Fabrice KRIEGER